

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

Examen professionnel d'avancement de grade

SESSION 2015

EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend

le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 1^{ère} classe au département de TECHNIDEP au sein de la direction de la prévention des risques. Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a émis le souhait que soit présenté un bilan sur l'évaluation des risques professionnels.

Dans un premier temps, le Directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la règlementation en matière d'évaluation des risques professionnels.

10 points

Dans un deuxième temps, le Directeur général des services vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour mettre en place cette évaluation au sein de la collectivité.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1:** « Circulaire N° RDDB1314079C » - *Ministère de l'intérieur, Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique* - Mai 2013 - 13 pages
- Document 2:** « Conditions de travail. Les agents s'approprient le document unique » - Gaëlle Ginibrière - *La Gazette des communes* - 7 avril 2014 - 2 pages
- Document 3:** « Quels sont les dispositifs qui permettent aux collectivités de disposer d'assistants et de conseillers de prévention pour leurs services ? » - Delphine Gerbeau - www.lagazette.fr – 14 janvier 2013 - 1 page
- Document 4:** « Responsabilité civile et pénale - le prix à payer pour l'absence de prévention » - Martine Doriac - www.lagazette.fr – 17 juin 2013 – 1 page
- Document 5:** « Synthèse des rapports annuels de santé, sécurité et conditions de travail des collectivités de Grande Couronne au 31 décembre 2011 » (extrait) – *Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France* – Avril 2013 – 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.